

# Le conseiller numérique

1 mars 2022

## Un conseiller numérique vous accompagne !

La Ville bénéficie de la présence d'un conseiller numérique. L'objectif du dispositif est de laisser personne démunie face au numérique.

### Les permanences

#### Carrefour des Familles

- Lundi après-midi de 13 h 30 à 17 h
- Semaine paire : Vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30

#### CCAS

- Mercredi matin de 8 h 30 à 12 h 30

#### Médiathèque

- Semaine Impaire : Mardi de 17 h à 19 h et Mercredi de 13 h 30 à 18 h
- Semaine Paire : Mercredi de 13 h 30 à 18 h et Samedi de 10 h à 12 h 30

*Les autres jours, il est polyvalent selon les besoins (pôle Solidarités, Info Jeunes, associations...)*

*Contacts : 06 08 41 57 05 / 02 40 80 85 80 (Pôle Solidarités)*

*Gratuit et ouverts à tous.*

### Ses missions

- Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
- sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.

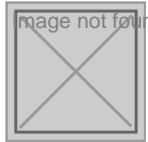


Image not found or type unknown

Par exemple, le conseiller numérique peut aider à :

- échanger avec ses proches (messagerie électronique, réseaux sociaux, messagerie instantanée) ;
- trouver un emploi ou une formation (plateformes de recherche d'emploi, réseaux sociaux professionnels, ressources en ligne, petites annonces, Pôle Emploi) ;
- accompagner son enfant (suivi de la scolarité, services communaux de l'enfance, sensibilisation aux usages numériques des enfants et aux mécanismes excessifs ou addictifs) ;
- comprendre ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME (Démarches administratives, référencement/promotion en ligne).

## Quelques exemples

- échanger avec ses proches (messagerie électronique, réseaux sociaux, messagerie instantanée) ;
- trouver un emploi ou une formation (plateformes de recherche d'emploi, réseaux sociaux professionnels, ressources en ligne, petites annonces, Pôle Emploi) ;
- accompagner son enfant (suivi de la scolarité, services communaux de l'enfance, sensibilisation aux usages numériques des enfants et aux mécanismes excessifs ou addictifs) ;
- comprendre ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME (démarches administratives, référencement, promotion en ligne)

## Du matériel à votre disposition

Des postes informatiques en accès libre : Hôtel de Ville, Médiathèque, pôle Solidarités, Info Jeunes.

11 zones Wi-Fi gratuites et réparties sur la commune : Hôtel de Ville, Maison des Associations René Couillaud, Médiathèque, CSC...

## Contact

### Pôle solidarités

7 rue du Petit Anjou  
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30  
Jeudi : 13h30 - 17h30

# Documents à télécharger

- [Flyer conseiller numérique](#)  
[pdf | 135.73 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)